



Conseil de la Ville

Règlement RV-2004-03-10 décrétant l'entretien hivernal des rues du secteur du Lac Beau Sable (secteur Pintendre)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. **Entretien hivernal des rues du Lac Beau Sable**

Le Conseil décrète des travaux d'entretien hivernal des rues des Dunes, de la Promenade, du Repos, de la Détente et de la Tranquillité (secteur Pintendre) pour la saison d'hiver 2004-2005, aux frais de l'ensemble des contribuables de la Ville.

Adopté le 15 novembre 2004

(signé) Jean Garon

(signé) Jean Marion

Jean Garon, maire

Jean Marion, assistant greffier

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 20 NOVEMBRE 2004